HAYANGE infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 33 - JUIN 2008
http://www.ville-hayange.fr

HAYANGE infos

Sommaire

HAYANGE INFOS
n° 33 - JUIN 2008
Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication :
Philippe DAVID
Administration et rédaction :
Service Communication,
Mairie de Hayange

Conception et réalisation :
Imprimerie Klein, Knutange
Dépôt légal 2e trimestre 2008
Tirage : 7 500 exemplaires

Ce bulletin d'information est diffusé à partir du 09 juin 2008.
Il est également téléchargeable sur **www.ville-hayange.fr**
Prochain numéro : octobre 2008

Edito 3

Travaux 4/6
- Les chantiers en cours :
  - Les vestiaires du stade Guy De Wendel
  - L'entrée de ville se transforme petit à petit
  - Réfection des voiries : 10 rues concernées
- Les chantiers réalisés :
  - 21 places de parking à Marspich
  - Cimetière de Marspich : construction d'un mur de soutènement
  - Ralentisseurs : programme achevé
  - Campagne de nettoyage

Urbanisme 7
- Les règles à respecter en terme de construction

Actualité 8/13
- Présentation du nouveau conseil municipal
- Les impôts locaux : qui paye quoi ? à quoi cela sert-il ?
- Semaine de la Paix
- Le Plan de Prévention des Risques miniers expliqué en réunion publique
- Projet du Plan Particulier d'intervention de la société Arcelor Mittal
- TV passage au numérique
- La TNT sur Hayange : comment la recevoir ?

Infos du Centre Communal d'Action Sociale :
- Chantier d'insertion : bilan positif pour la première année
- Un plan pour anticiper la canicule
- Le Relais Assistants Maternels, en chiffres

Economie 14
- Bienvenue aux nouveaux commerçants
  - De l'art au bout des ongles !
  - Multi Services en Terre Mosellane
  - Delizioso delizio
  - Félicità agence : du bonheur clés en main pour vos réceptions, fêtes ou cérémonies
  - A découvrir : le jeu Yekenia

Environnement 15
- Le marché aux fleurs
- Fleurs champêtres pour le parc de l'orangerie
- Appel au civisme

Enseignement 16/17
- Colloque développement durable : les lycéens mis à l'épreuve

Jeunesse et Sport 18/20
- Le 5e tournoi international de foot : la Belgique grand vainqueur
- Circuit de Lorraine : l'arrivée triomphale à Hayange
- Demi-finale coupe de France seniors de boxe amateur
- Les estivales 2008, pour un été sportif et animé !
- Traversée de ma ville, projet labellisé par le Conseil Général de la Moselle
- Projet Educatif Local : des activités à la carte

Rétrospective en images 21

Culture 22/23
- Expositions :
  - Photographies "les insectes, chez nous"
  - Les peintures de Jean-Paul Wax
- Spectacles :
  - Histoires d'hommes racontées par des femmes
  - Des "sales fées" qui ont chanté et enchanté
  - Un pyjama pour 6
- Concerts
  - Une musique aux airs corses
  - Traditionnel concert de printemps
- Animation
  - Qui va à la chasse... aux oeufs
  - Rendez-vous à venir

L'office de tourisme 24

Etat civil 25

Agenda 26
- Naissances, mariages, noces d'or, décès
- 102 ans de Madame Gérard

Vie Pratique 27

Encart central : **DOSSIER POLITIQUE**
- Des élus proches de leurs administrés pour écouter, dialoguer et concerter
- Gandrange, la mobilisation
- Un pouvoir d'achat en « berne »
- Emploi et transport
- Les Hayangeois ne veulent pas se déplacer en gondole sur la place de la mairie
- Chronique de l'opposition

Chères Hayangeoises,
Chers Hayangeois,

Vous m'avez reconduit à la responsabilité de maire pour ce mandat de 6 ans.Cette marque de confiance renouvelée m'honore et je vous en remercie. Je vais poursuivre avec la même passion et la même disponibilité les actions initiées en 2001 et mettre en œuvre les propositions sur lesquelles vous vous êtes exprimés.

L'écoute, l'échange, le respect de chacun sont à mon sens un moteur d'initiative et de progrès indispensables à une vie sociale et démocratique et à une bonne gestion de la cité. Six ans... c'est à la fois beaucoup de temps et pas assez pour mener une politique de la ville. De nombreux projets sont en cours, d'autres se mettront en place, au fil de ce temps, avec un objectif premier : le bien-être de tous les administrés. Entouré d'une équipe motivée et compétente pour gérer au mieux les intérêts de la ville de Hayange, je resterai fidèle au programme que nous vous avions présenté.

Je distinguerai trois principaux domaines :
- l'amélioration du cadre de vie
- la mise en place d'un agenda 21
- la poursuite des actions à l'échelle intercommunale, départementale et régionale.

Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus pour que ces chantiers soient menés à bien. Ainsi, dans le cadre d'un travail d'équipe, chaque adjoint est en charge d'un dossier. J'ai souhaité également nommer 5 conseillers délégués qui assisteront les adjoints dans leurs missions. Plus de proximité et de réactivité seront nos priorités.

Toute l'équipe du Conseil municipal vous confirme qu'elle est à votre entière disposition. Soyez convaincus de mon engagement au service de Hayange, des Hayangeoises et des Hayangeois.

Philippe David

Maire de Hayange
Conseiller Général de la Moselle

Les chantiers en cours

Les vestiaires du stade Guy de Wendel...
démarrage des travaux prévu courant juin

504 m² telle sera la surface définitive des nouveaux vestiaires du stade d'honneur Guy de Wendel. Ce nouvel équipement dont les travaux démarreront prochainement comptera quatre vestiaires aux normes, une infirmerie, des bureaux et accueillera également la buvette, un club house et des wc public. Ce sera aussi lieu de passage obligé pour les spectateurs les jours de match.

Après avoir lancé le marché public en décembre 2007, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 février 2008 pour attribuer les marchés.

Elle a procédé à la sélection des candidats et à l'ouverture des offres qui ont été vérifiées et classées selon les différents critères énoncés dans le règlement de la consultation. Les marchés ont ainsi été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 – V.R.D. :
Sté CEP pour 227 125,78 € TTC
Lot 2 – Clos couvert :
Sté A2P pour 427 145,42 € TTC
Lot 3 – Cloisons, plâtrerie, faux-plafonds :
Entreprise LEG pour 89 507,34 € TTC
Lot 5 – Carrelage – Faïences :
Sarl LESSERTEUR pour 58 301,71 € TTC
Lot 6 – Electricité :
Sarl l'AEIM pour 38 887,20 € TTC
Lot 8 – Peinture :
Sarl MARINELLI pour 18 777,20 € TTC.

Les lots n° 4 – Menuiseries intérieures bois et 7 – Chauffage-Sanitaire ont été déclarés infructueux car dépassant les montants des estimations ; ils ont fait l'objet d'une nouvelle consultation. Ce sont respectivement les entreprises Perrero pour le lot 4 et Hoermann pour le lot 7 qui ont obtenu le marché. ■

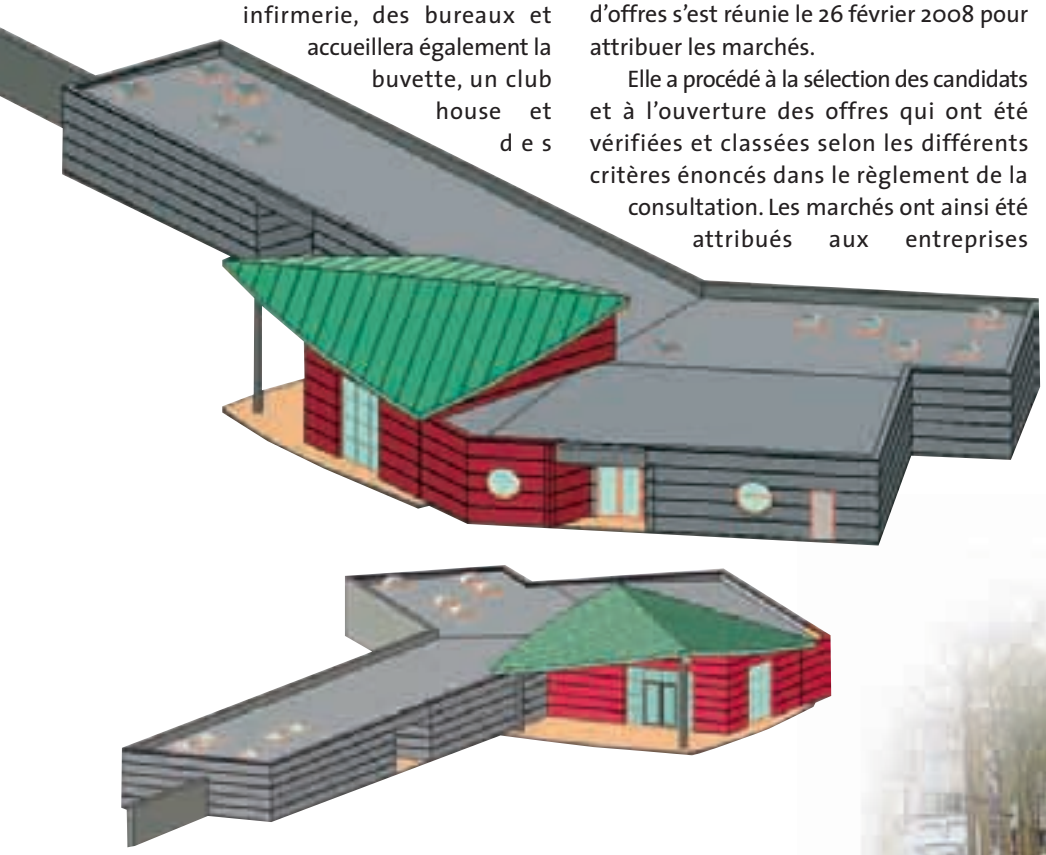

L'entrée de ville
se transforme petit à petit

Après la mise en place du rond point de l'entrée de ville côté Sérémange, l'aménagement de la promenade piétonne le long de la rue de wendel se poursuit. La dernière étape concernera les finitions des travaux paysagers.

Coût total : 1 524 000 euros ■

Les travaux réalisés

Réfection de voiries : 10 rues concernées

Le programme de réfection des voiries a démarré au mois de mai. 10 rues sont concernées soit 8 010 m² de surface enrobée : rue de la Mine Victor, rue de Nilvange, rue de la Côte, rue des Lilas, rue des Capucines, rue Joffre, avenue St Jean, rue de la Marne, rue Maréchal Foch et le carrefour Molitor/de Gaulle.

Coût total : 161 682 euros TTC ■

Campagne de nettoyage

En avril dernier, les ateliers municipaux ont procédé aux travaux d'entretien des bacs à fleurs en pierre. Le nettoyage a été opéré sur les bacs du complexe Guy De Wendel, près du Trésor public et à proximité de la zone St Jacques. ■

Le bilan des marchés publics conclus en 2007 est consultable sur le site Internet de la ville à l'adresse
http://www.ville-hayange.fr/actualite/travaux/001.htm

21 places de parking à Marspich

Sur une surface de 520 m², 21 places de parking ont été créées place du 19 mars 1962 à Marspich. Les travaux ont concerné : la rénovation d'un mur mitoyen, la construction d'un mur de séparation, le déblaiement, la pose du macadam et le traçage. De quoi ravir les automobilistes et les commerçants !

Coût total du chantier :
85 100 euros TTC. ■

Cimetière de Marspich : construction d'un mur de soutènement

Dans l'objectif de libérer de la place pour une trentaine de futures concessions, un mur de soutènement a été aménagé au cimetière Notre Dame de Marspich.

Le mur qui mesure 34 mètres de long sur une hauteur d'environ 1,5 m² a été réalisé par l'entreprise Meunier TP de Guénange.

Durée des travaux : une quarantaine de jours (début des travaux en octobre et interruption en raison des intempéries hivernales)

Coût des travaux : 32 891,39 euros TTC. ■

Ralentisseurs : programme achevé

Dans un souci de sécurité, la ville poursuit son programme d'aménagement de ralentisseurs. Ainsi 15 nouveaux ralentisseurs ont été mis en place dans les quartiers du Konacker et Marspich pour faire lever le pied aux automobilistes.

Au Konacker, l'entreprise a aménagé des dos d'âne dans les zones limitées à 30km/heure comme au hameau des trois sources ou rue des Mimosas. Il en a été de même rue d'Artois et Yves Farges. A Marspich, la plus grosse partie du chantier a concerné la rue Pierre Mendès France où des plateaux surélevés ont été posés.

Coût des travaux : 333 748 euros.

A noter : rue de Verdun des plateaux surélevés ont également été installés. Suite à ces travaux d'aménagement la vitesse des véhicules toutes catégories est désormais limitée à 30km/h. ■

Les règles à respecter en terme de construction

Déclaration de travaux ou permis de construire ?

Avec la réforme du 01 octobre 2007 les règles en matière d'urbanisme ont quelque peu été modifiées. Afin de vous apporter un éclairage précis des nouvelles procédures et de la réglementation locale, voici quelques exemples qui supposent une déclaration préalable ou un permis de construire.

• **Le formulaire de demande de permis de construire** pour une maison individuelle doit être utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et ses annexes (garages, ...) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante. Le délai d'instruction est de 2 mois ou 3 mois (dans le cas de consultations extérieures).

• **Le formulaire de déclaration préalable** permet de déclarer des aménagements ou des constructions non soumis à permis. Lorsque des démolitions sont nécessaires pour la réalisation de ces travaux ou aménagements, vous pouvez en faire la demande avec votre déclaration préalable. Le délai d'instruction est de 1 mois.

Pour faire le bon choix dans le type de formulaire à remplir, trois principaux critères sont à prendre en compte :

> **le type du projet :** construction nouvelle, travaux sur existant avec ou sans changement de destination, aménagement et installation

> **l'importance des travaux ou des aménagements :** superficie, profondeur, hauteur

> **la localisation géographique du projet :** périmètre des monuments historiques ? immeuble classé ou site classé ?

NATURE DES TRAVAUX	FORMALITÉ
Les constructions ou installations	
Construction > 20 m²	▶ Permis de construire
Construction > 2 m² et < 20 m²	▶ Déclaration préalable
Construction < 2 m² avec hauteur > 12 m	▶ Déclaration préalable
Installation d'une éolienne ≥ 12 m (mât + nacelle)	▶ Permis de construire
Construction de pylônes, poteaux, statues... > 12 m	▶ Déclaration préalable
Installation de panneaux solaires sur bâtiment existant ou > 12 m	▶ Déclaration préalable
Installation d'une antenne parabolique ou climatiseur de manière durable	▶ Déclaration préalable
Construction d'une piscine dont la couverture est > 1,80 m	▶ Permis de construire
Construction d'une piscine dont le bassin est ≤ 100 m² non couverte ou si couverture est < 1,80 m	▶ Déclaration préalable
Installation d'une piscine gonflable pendant plus de 3 mois	▶ Déclaration préalable
Construction de châssis et serres de hauteur > 4m	▶ Permis de construire
Construction de châssis et serres > 2 000 m² et de hauteur > 1,80 m	▶ Permis de construire
Construction de châssis et serres < 2 000 m² et de hauteur > 1,80 m et < 4 m	▶ Déclaration préalable
Construction de murs ≥ 2 m	▶ Déclaration préalable
Construction de clôtures situées dans un secteur protégé ou classé	▶ Déclaration préalable
Autres travaux et changement de destination sur construction existante	
Transformation > 10 m² sans changement d'aspect extérieur	▶ Déclaration préalable
Transformation d'un bâtiment avec changement d'aspect extérieur	▶ Permis de construire
Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur (ex : façade)	▶ Déclaration préalable

Pour tout renseignement : prendre rendez-vous avec le service urbanisme de la ville (tél : 03 82 82 49 14) afin de vérifier si votre projet est conforme et pour recueillir des explications sur la composition du dossier d'urbanisme. Cela vous évitera de déposer un dossier non-conforme à la réglementation en vigueur et de perdre du temps pendant l'instruction de la demande et un éventuel refus.

COMMENT PROCEDER POUR DEPOSER MON DOSSIER ?

- Où trouver les nouveaux formulaires ?
Les formulaires sont disponibles en mairie, sur le site Internet de la ville de Hayange, au ministère de l'écologie de l'aménagement et du développement durable et sur le site service-public.fr.

- Où déposer mon dossier ?
Les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) sont à déposer en mairie.

Infos supplémentaires sur www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr

Illustrations : © Ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables

Présentation du nouveau conseil municipal de Hayange

A l'issue des élections municipales des 9 et 16 mars, les Hayangeois ont conforté la liste du maire sortant Philippe DAVID.
Le nouveau conseil s'est réuni pour la première fois le samedi 22 mars dans le grand salon de l'Hôtel de Ville et a réélu Philippe DAVID comme maire.
Il est désormais assisté par 9 adjoints et 5 conseillers municipaux délégués.
La majorité est forte de 25 élus et l'opposition a obtenu 8 sièges.

MAIRE

Philippe DAVID

ADJOINTS
GROUPE "UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE"

M.-Thérèse MIDON
1er adjoint
Affaires générales et Politique de la Ville

Georges MUCHIATI
2e adjoint
Développement économique et équitable local et Parrainage citoyen

J.-Marc MARICHY
3e adjoint
Finances et Personnel

Annelise PELLENZ
4e adjoint
Culture et Vie associative

Franck STEFFAN
5e adjoint
Développement durable, Agenda 21 et Urbanisme

Isabelle WEBER
6e adjoint
Affaires sociales

Jean PAOLINI
7e adjoint
Travaux et Proximité

Jacques BAYER
8e adjoint
Education, Jeunesse et Sport

Isabelle IORIO
9e adjoint
Etat-civil et Sécurité

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS
GROUPE "UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE"

Rolande MOYSON
Chargée de la Parité, de l'Intégration et des Personnes handicapées

Yvonne GELEBIOWSKI
Chargée des animations de quartier

Imane MANCHETTE
Chargée de l'Insertion sociale et professionnelle

Alain DUPE
Chargé des Aménagements de proximité

Raymond MICHELON
Chargé des Equipements sportifs

CONSEILLERS MUNICIPAUX
GROUPE "UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE"

Gérard CAYUELA

Pascal CALASTRETTI

Monique KEMP

Nicole VOIRIN

Gérard D'AMBROSIO

Nathalie CHINI

Philippe SAUTREAU

Emmanuelle THELLIER

Angèle PHILIPPS

Jean-Yves SCHAAF

CONSEILLERS MUNICIPAUX
GROUPE "HAYANGE EN ACTION"

Alain LEYDER - Jeannine LAJOURNADE - Patrice FROMONT - Huguette FREY
Jean-Claude CORDEL - Chantal TRIBOUT - Alphonse WETZ - Nadine MARÇOT

Si vous souhaitez rencontrer vos élus et faire part de vos remarques ou suggestions, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au
03 82 82 49 08

Les impôts locaux :
Qui paye quoi ? À quoi cela sert-il ?

Afin de financer leurs réalisations et les services apportés à la population, toutes les communes de France élaborent chaque année leur budget. Qui dit dépenses, dit obligatoirement recettes. Les villes ont plusieurs sources de financements : les dotations diverses de l'État, les subventions versées sur des dossiers ponctuels et... la fiscalité locale. C'est sur ce dernier point qu'il convient d'apporter un point d'éclairage. Ce que l'on appelle plus familièrement, les impôts locaux, regroupe en réalité quatre taxes bien distinctes. En 2007, ces taxes ont permis à la commune d'avoir à sa disposition 4 512 451 euros soit 28,04 % de ses ressources.

La taxe d'habitation

La taxe d'habitation est payée par toute personne (locataire ou propriétaire) résidant sur la commune au 1er janvier de l'année.

Le montant de l'imposition prend en compte la valeur locative brute du logement, appartement ou maison. Des abattements peuvent y être appliqués en fonction du nombre de personnes à charge et du montant des ressources du foyer. Ensuite, plusieurs collectivités locales appliquent à ce chiffre un taux d'imposition. À Hayange, le taux communal est de 16,75 %, Au bout du compte, lorsqu'un Hayangeois paye 100 euros de TH, seulement 71,02 euros sont reversés au budget de la commune.

En règle générale, la taxe d'habitation est à régler pour le 15 novembre.

Les deux taxes foncières

- la taxe sur le bâti (TFB) est payée uniquement par les propriétaires des logements

- la taxe sur le non bâti (TFNB) concerne la taxe sur les terres en friche, ou les exploitations agricoles...

À Hayange, le taux communal appliqué pour le calcul du foncier bâti est de 14,70 % Là encore, sur 100 euros d'impôts payés, seulement 45,13 euros reviennent à la commune, le reste se répartissant entre le Département, la Région et les frais d'État.

À la différence de la taxe d'habitation, en cas de vente, la taxe foncière est payable par chaque propriétaire proportionnellement au nombre de jours d'occupation.

La taxe foncière non bâtie représente en réalité bien peu de choses dans une ville comme Hayange, très urbanisée. Seulement 0,31 % des recettes fiscales enregistrées.

La taxe professionnelle

La taxe professionnelle (TP) est acquittée par les commerçants, artisans et industriels. Tous ceux dont les ressources proviennent de la vente de biens ou de services.

Depuis que la ville de Hayange est membre de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, la commune ne perçoit plus rien sur la TP.

En contrepartie, et afin que les communes ne soient pas "étranglées" financièrement, une dotation de compensation est versée chaque année par la CA aux 10 villes la composant. Cette dotation correspond à 37,73 % du budget 2008 de Hayange.

Dépenses investissement

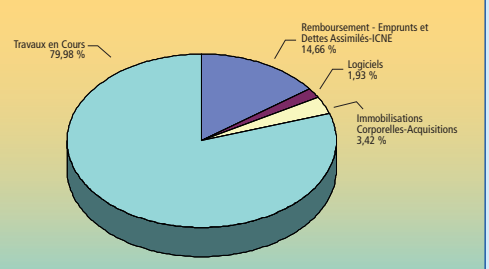

Recettes investissement

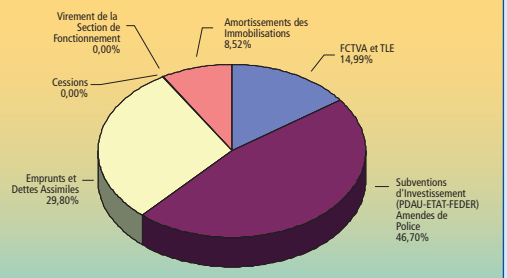

Dépenses de fonctionnement

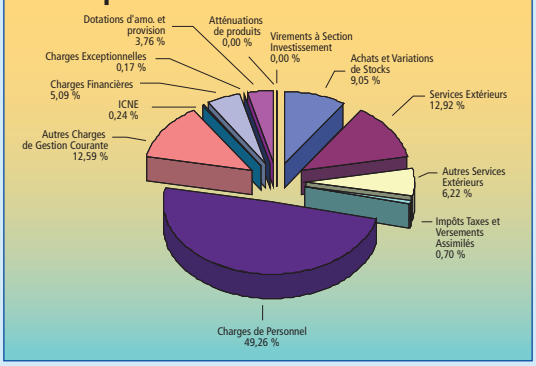

Recettes de fonctionnement

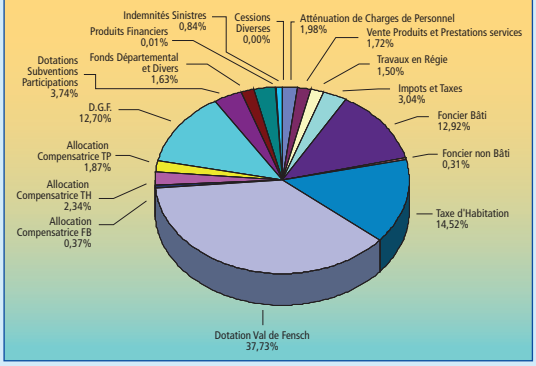

Les chiffres clés du budget 2008 adopté le 6 février 2008

Montant du budget : 23,9 millions d'euros

Dépenses d'investissement : 7,3 millions d'euros

Dépenses de fonctionnement : 16,6 millions d'euros

Recettes d'investissement : 7,3 millions d'euros

Recettes de fonctionnement : 16,6 millions d'euros

Semaine de la Paix : du 14 au 25 juin

La semaine de la Paix est devenue un événement incontournable à Hayange. Initiée par la municipalité en 2003, elle a pour but de sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de paix, de solidarité et d'organiser des rencontres entre les générations autour de la mémoire.

De nombreuses actions se dérouleront donc du 14 au 25 juin avec pour principal temps fort, l'inauguration du chemin forestier reliant Konacker à St Nicolas en passant par Marspich.

Retrouvez le programme complet sur www.ville-hayange.fr ■

Le Plan de Prévention des Risques Miniers expliqué en réunion publique

Dans le cadre de la mise en place sur notre commune du Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM), la DRIRE avec l'appui de GEODERIS ont affiné leurs études quant aux zones susceptibles d'être touchées par un affaissement minier. Les représentations de la DRIRE de GEODIRIS, de la préfecture et de la DDE ont exposé leurs travaux lors d'une réunion publique qui s'est déroulée le mercredi 14 mai à la salle Molitor. Réunion qui a su rassurer les habitants des zones à risque puisque la superficie de ces dernières est désormais réduite d'environ 87 % et ne concerne plus que quelques parcelles de la ville (42 hectares du ban communal). ■

Projet du Plan Particulier d'intervention de la société Arcelor Mittal pôle aciérie et cokerie de Serémange

Dans le cadre de la modernisation de la sécurité civile encadrée par la loi du 13 août 2004, le Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été mis en place par les services de l'Etat afin de prévoir les procédures à déclencher en cas d'accident sur le site de la société ArcelorMittal. Ce projet de plan, qui a été élaboré en liaison avec l'exploitant ArcelorMittal, les services de l'Etat les collectivités et les organismes concernés, a été présenté et expliqué à la population hayangeoise lors d'une réunion publique le 6 mai. Le public présent a pu prendre connaissance des principes de précaution structurant l'organisation des secours en cas d'accident majeur sur les installations aciérie et cokerie de la société ArcelorMittal. ■

Nouveauté : Hayange-Luxembourg, avec Vilavil c'est facile !

Inauguration du bus Vilavil

Depuis le 2 mai dernier, le réseau Citeline a mis en service une nouvelle ligne de bus spécifique pour les travailleurs frontaliers. Et qu'on se le dise, deux arrêts desservent Hayange : place de l'esplanade et au rond-point du bois de l'étoile. VilaVil circule du lundi au samedi de 4h47 (premier départ de Thionville) à 23h00 (dernier retour du Luxembourg), avec un autocar tous les quarts d'heure en heure de pointe et toutes les demi-heures le reste de la journée. Cette ligne reliera le Grand-Duché par l'A31 en moins d'une heure. Au Luxembourg, les autocars circuleront sur les voies réservées au transport en commun avec priorité aux feux.

Deux titres de transport sont proposés : un aller-retour dans la journée pour 7 € ou un ticket mensuel au prix de 75 €.

Pour en savoir plus contactez Citeline au 03 82 59 31 05 ou consultez le site **www.citeline.fr** et téléchargez le dépliant complet mentionnant les horaires, la liste des arrêts desservis ainsi que les tarifs. ■

Le site Internet de la ville évolue et vous donne rendez-vous à l'automne prochain...

Une nouvelle maquette, de belles couleurs, une facilité de navigation accrue, une arborescence développée, des informations pratiques et complètes, de l'interactivité, de l'accessibilité et une gestion technique mieux maîtrisée.... le nouveau site officiel de la Ville de Hayange se prépare et vous donne rendez-vous à l'automne prochain pour se découvrir à vous. ■

La TNT sur Hayange : comment la recevoir ?

Lancée en mars 2005, la Télévision Numérique Terrestre s'adapte à tous et remplace au fur et à mesure, l'actuel réseau de télévision analogique qui cessera d'émettre définitivement fin 2011. L''arrivée du numérique est une avancée majeure dans l'histoire de la télévision. La télévision couleur avait changé la manière de regarder les émissions et films. Le numérique révolutionne à la fois l'image et le son. Le numérique signifie en effet d'abord une qualité d'image supérieure mais aussi à terme, l'intérêt de pouvoir regarder la télé n'importe où et n'importe quand.

Depuis fin 2007, Hayange fait partie des 89 % de la population métropolitaine à être couverte par la TNT et son émetteur principal est Metz Luttange. Néanmoins des zones d'ombres persistent notamment dans les quartiers de St Nicolas en Forêt ou dans certaines zones frontalières où les usagers ont installé plusieurs antennes dirigées vers différents émetteurs. Le couplage de ces antennes est en général sélectif en fréquence et peut empêcher la réception correcte des nouveaux canaux numériques. Une intervention du propriétaire est alors nécessaire. Afin de vous aider dans le mode de réception de la TNT, voici une fiche pratique éditée par le site internet de la TNT et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, qui reprend les principaux éléments à connaître.

A vos téléviseurs !

Lancée en mars 2005, la Télévision Numérique Terrestre s'adresse à tous et remplacera, à partir de 2008, l'actuel réseau de télévision analogique qui cessera d'émettre. C'est la nouvelle norme de la télévision française.

Comment recevoir la TNT ?

L'immeuble ou la maison est raccordé à une antenne « râteau »

1. Vérifier la couverture :

Sur **www.tnt-gratuite.fr** ou **08 90 64 2005** (0.11€/min depuis un poste fixe)
Au 15 décembre 2007, 85 % de la population française est couverte. A fin 2011, 95% de la population sera couverte, avec un minimum de couverture de 91% par département.

2. Contrôler l'antenne :

Dans un certain nombre de cas, une adaptation mineure de l'installation peut s'avérer nécessaire : consulter un professionnel. En habitat collectif, les gestionnaires d'immeubles doivent prendre les dispositions nécessaires pour mettre en conformité l'équipement de l'habitation en demandant à leur antenniste / installateur un diagnostic, ou en s'adressant à un organisme indépendant comme le COSAEL (www.cosael.com).

3. Brancher un téléviseur « TNT intégrée » ou acheter un adaptateur pour son matériel existant :

- en vente dans les magasins spécialisés et les grandes surfaces
- pour les téléviseurs, vérifiez la mention « TNT intégrée »

L'immeuble ou la maison est raccordé au câble « gratuit »

De nombreux immeubles ou maisons sont raccordés au « service antenne » du câble, pour accéder gratuitement aux chaînes nationales.
Les résidents de ce type d'habitation doivent demander un décodeur auprès du câblo-opérateur, gestionnaire du réseau. Ce décodeur leur sera prêté moyennant un dépôt de garantie. Ils n'ont pas à le louer ni à souscrire à une offre payante.

L'immeuble est situé dans une « zone d'ombre » de la TNT

Plusieurs habitations sont situées dans des zones très isolées ou fortement accidentées, où il sera difficile voire impossible de capter les signaux hertziens (comme cela est actuellement le cas pour les signaux analogiques).
Une solution satellitaire gratuite permet aux habitants de ces zones d'accéder aux chaînes de la TNT. Il est nécessaire d'avoir une parabole pointée sur le satellite Astra à 19.2° Est et d'acheter un décodeur « TNT Sat » en magasin.

Les foyers abonnés à une offre payante (ADSL, Câble ou Satellite)

Si les foyers sont abonnés à une offre payante par ADSL, Câble ou Satellite, il n'est pas utile d'acheter un nouveau matériel ou de souscrire à une nouvelle offre : les chaînes de la TNT sont, en effet, reprises dans les offres payantes existantes.
Il faut, toutefois, penser à adapter les postes secondaires du foyer.

Source : www.tnt-gratuite.fr

Horaires d'ouverture du CCAS
Du lundi au mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le jeudi matin : de 9h à 12h – fermé le jeudi après-midi
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

INFOS DU

Centre Communal d'Action Sociale

Chantier d'insertion : bilan positif pour la première année !

Il y a un an, naissait à Hayange le premier chantier d'insertion par l'activité économique. Dix personnes, en situation d'exclusion et sans emploi, ont été embauchées durant cette période pour accomplir un certain nombre de travaux : jardinage, peintures, rénovation intérieure autant d'activités afin de les aider à réintégrer une vie sociale et à s'adapter professionnellement.

Le bilan de ce premier chantier est positif : 30 % des personnes inscrites ont démarré une procédure d'insertion professionnelle : création d'entreprise, formation particulière, permis de conduire...

Forte de ce succès, la ville, par le biais de CCAS, a souhaité reconduire l'opération.

En avril dernier, 10 nouvelles personnes se sont engagées dans cette structure. Elles sont encadrées techniquement par un tuteur de l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch et accompagnées socialement par l'association Fensch Coup de Main de Hayange. Leur premier chantier concerne la plantation de 150kg de pommes de terre offerts par l'association "les Jardiniers de France" dans le cadre de son opération « Un jardin pour les autres ». Comme l'année passée, le fruit de la récolte reviendra aux associations caritatives locales : Restos du cœur / Secours populaire. ■

Réception des pommes de terre par les partenaires du chantier d'insertion

Un plan pour anticiper la canicule

Comme chaque année en cas de chaleur excessive, le CCAS de la ville de Hayange reconduira son plan canicule. Il s'agit cette année encore de mettre en place un plan de veille sanitaire prêt à fonctionner à la moindre alerte météo. Les personnes âgées, dépendantes ou souffrantes particulièrement de la chaleur feront ainsi l'objet d'une inscription dans un registre spécifique leur étant consacré, elles seront contactées téléphoniquement de façon régulière ce qui permettra d'intervenir rapidement en cas de souci majeur lié à la chaleur.

A noter que cette année encore, cette opération se fera en collaboration avec l'association Gérontonord de Thionville.

Les renseignements sur le Plan Canicule 2008 et les inscriptions au registre sont gérés par le secrétariat du CCAS au 03 82 82 49 00. ■

Le Relais Assistants Maternels en chiffres

Après plus de 6 mois de fonctionnement, le Relais Assistants Maternels qui regroupe les 295 assistants maternels de Hayange, Algrange, Knutange, Nilvange, Florange, Fameck, Sérémange et Uckange, marque un bilan plutôt positif :

- Au total, 366 « contacts » dont 283 appels téléphoniques, 42 visites, 41 prises de rendez-vous
- Pour ce qui concerne les assistants maternels : 121 appels, 15 visites, 8 rendez-vous pris
- quant aux parents : 122 appels, 25 visites, 30 rendez-vous pris.

De plus, depuis le mois d'avril, le relais propose des animations à destinations des enfants et des assistants maternels qui les accueillent. Totalement gratuites ces animations s'articulent autour d'ateliers à thème : jeux divers, bricolage, découverte du livre, du corps... autant d'occupations qui savent réjouir les tous petits.

L'animatrice du Ram, Virginie Korn reste à votre disposition pour vous renseigner.

Le Relais Assistants Maternels
10 rue Mendès France 57700 HAYANGE
Tél : 03 82 80 27 67

Permanences téléphoniques : le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 14h à 17h

Accueil sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 15h à 19h. ■

A NOTER ! Fermeture estivale du relais : du 21 juillet au 17 août 2008

Bienvenue aux nouveaux Commerçants

▶ La municipalité se réjouit de l'installation de nouveaux commerces qui témoigne de leur confiance dans le dynamisme de notre cité. Ces initiatives restent exclusivement une démarche privée et ne relèvent pas de décisions publiques.

De l'art au bout des ongles !

Allier talent artistique et stylisme ongulaire, c'est le défi que s'est lancé Sylvie Périco en ouvrant son commerce AO - A comme art et O comme onglerie.

Passionnée de décoration, cette styliste ongulaire vous propose strass, feuilles d'argent, paillettes, pour habiller vos mains et vos pieds. Et mieux encore, Sylvie redonne aussi une petite touche de couleur à votre décoration intérieure ; elle réalise sur commande des pièces personnalisées, uniques et très colorées allant des abat-jours, aux sculptures en passant par la mosaïque ou les miroirs... tout un art à découvrir au 73 rue Foch.

› Art et Ongles - **73 rue Foch Hayange**
Ouvert le mardi de 9h à 18h – le jeudi de 9h à 16h, le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 19h. Tél : 03 82 52 83 17 – sylvie.perico@sfr.fr ■

Multi Services en Terre Mosellane

Vous êtes à la recherche d'une aide pour vos travaux courant (entretien de jardin, chauffeur, ...), aide à domicile (dépannage informatique, démontage ou montage de petits meubles, aide aux devoirs, ...). Vous cherchez une personne capable de refaire votre installation électrique, ou votre plomberie ou tous autres travaux... Bruno Wannin est alors l'homme de votre situation. Agé de 30 ans, ce Nicoforestier a créé depuis fin janvier sa société de services d'aide à la personne qui vient d'obtenir son agrément permettant ainsi de faire bénéficier à ses clients de nombreux avantages fiscaux (crédit d' impôts et le taux de TVA réduit à 5,5%). En plus de ces travaux courants, Bruno propose aussi ses services dans l'entretien des espaces verts . La tonte de gazon, la taille d'arbustes, la plantation, le jardinage, l'arrosage... font partie de ses compétences.

› MSTM **– Service d'aide à la personne – 11 impasse de l'Autan St Nicolas – HAYANGE – Tél. 06 87 15 40 690** ■

Vous êtes nouveau commerçant installé à Hayange, n'hésitez pas à vous faire connaître au service communication de la ville au 03 82 85 93 66 ou par mail communication@ville-hayange.fr

Delizioso delizio

Le nom a été « délicieusement » choisi par la maîtresse des lieux. Depuis avril dernier en effet, l'enseigne « Il Delizio » dit le théâtre des saveurs italiennes a ouvert ses portes. Charcuterie, fromage, pâtes fraîches, épicerie, antipasti, et vins... autant de bons produits italiens à faire saliver plus d'une papille. Dans ce profond et spacieux magasin c'est toute l'Italie qui est représentée : pecorino, ricotta, provolone, pancetta, prosciutto, mortadelle, ravioli, gnocchi, tortellini, olio, chianti, asti... vous n'avez que l'embarras du choix. Et pour compléter toute cette gamme de spécialités traditionnelles, l'enseigne propose aussi des paniers et des coffrets garnis. A vous maintenant de vous laisser emporter !

› Il Delizio **- 16 rue Maréchal Foch - 57700 HAYANGE**
Ouvert le lundi de 14h à 18h30, le mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et 14h à 19h, le jeudi de 8 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 8h à 18h30 - Tél : 03 82 55 31 45 ■

Felicità agence : du bonheur clés en main pour vos réceptions, fêtes ou cérémonies

Julie et Jessica Azzolina, deux sœurs d'origine italienne, réunies autour d'un même projet. Depuis 2006 en effet, leur agence « Felicità » propose comme son nom l'indique du bonheur (Felicità en italien). Mariage, baptêmes, communions, anniversaires, arbres de Noël, buffet, cocktails, séminaires... cette agence organise tout type de cérémonies à destination des particuliers comme des professionnels. De l'animation à la réservation de la salle, en passant par le choix du traiteur ou des faire-part, ces deux jeunes femmes vous guident dans une prestation personnalisée et clés en mains. Sérieuses, professionnelles, à l'écoute de chaque besoin et s'adaptant à tout budget, Julie et Jessica ont le souci de la qualité des services qu'elles proposent et au final de la satisfaction des clients. Après un an et demi passé dans la ville de Yutz, les soeurs Azzolina ont souhaité revenir dans leur vallée de la Fensch native. C'est dans le très beau et majestueux château Guy De Wendel à Hayange qu'elles ont installé désormais leur agence. Un atout supplémentaire sur leur carte de visite qui colle exactement à l'image de leur agence et qui saura sans nul doute, vous séduire.

› Agence FELICITA **– Château Guy De Wendel**
19 rue De Wendel – Hayange – Tél : 03 82 50 45 58
agence-felicita@wanadoo.fr ■

A découvrir :

YEKENIA, est le nouveau jeu de logique inventé par deux Hayangeois Michel Zanetti et Thierry Jungels. S'apparentant au célèbre jeu Sudoku, la règle du jeu de YEKENIA est simple : le but est de progresser sans cesse et d'accéder par paliers successifs vers le « YÉKÉNATOR » pour accéder au TOP 10 ! Breveté récemment, gageons que ce jeu s'exporte désormais au-delà de la frontière de la vallée de la Fensch. Avis aux éditeurs ! Jeu à découvrir sur **http://www.yekenia.fr/**

Des élus proches de leurs administrés
pour écouter, dialoguer et concerter

Le succès rencontré par notre liste lors des élections municipales du16 mars dernier est le fruit du travail que nous avons réalisé durant ces 7 dernières années.

Notre vision du devenir de Hayange est portée par une volonté de développement maîtrisé. Ainsi, nous voulons impliquer les Hayangeois dans la gestion de leur quotidien. Concertation, information, transparence et défense de l'intérêt général sont les principes que nous souhaitons mettre en œuvre pour mener à bien notre action municipale.

Cela commence bien évidemment par une réelle disponibilité non seulement des services municipaux, mais aussi des élus.

C'est en ce sens que votre équipe municipale s'est enrichie de 5 conseillers municipaux délégués qui assisteront les adjoints dans leurs missions.

Notre feuille de route est claire : notre ville doit s'enrichir de l'apport de chacun et chacun doit se sentir écouté et respecté.

Nous allons amplifier nos efforts pour améliorer encore les conditions de logements avec pour objectif d'augmenter l'offre de logements sociaux.

Nous poursuivrons notre action pour que les parents puissent trouver une solution de garde pour leur enfant et reprendre ainsi une activité professionnelle après la naissance. L'école publique et la qualité des conditions d'enseignement resteront l'une de nos priorités.

Nous agirons pour faire du développement durable une réelle pratique au sein de la ville.

Enfin, la promotion du commerce de proximité, sera aussi un des axes importants de notre action.

Vos élus restent à vos côtés, à votre écoute sur tout sujet relatif aux services publics. Vous pouvez les rencontrer, en mairie, pour leur faire part de vos remarques et de vos suggestions. Afin de faciliter votre accueil et de réduire une éventuelle attente, nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 03 82 82 49 08

Gandrange, la mobilisation

Avec le dossier « Gandrange », la Moselle est à nouveau touchée par des fermetures d'usine. Face à cette situation vos élus se sont mobilisés pour la poursuite de l'activité et du savoir-faire sidérurgique en Lorraine. Pour preuve, la motion présentée en conseil municipal du 08 février 2008 et que nous éditons ci-dessous :

MOTION POUR UN AVENIR INDUSTRIEL SUR GANDRANGE

« L'annonce par MITTAL de la fermeture de l'usine de Gandrange ravive les inquiétudes quant à l'avenir de la sidérurgie en Moselle. Une fois encore, la recherche du profit maximum se soldera par des pertes d'emplois et des pertes de capacités de productions, capacités nécessaires si on en juge par la demande sur les marchés de l'acier.

Nous ne pouvons accepter encore et encore les effets néfastes des logiques financières qui bradent nos outils de travail sans tenir compte des équilibres sociaux et des intérêts locaux.

De telles décisions sont lourdes de conséquences. C'est tout l'équilibre économique local qui est en cause. L'activité sidérurgique génère directement des emplois dans la maintenance, le transport et autres services, emplois qui disparaîtront également.

Il nous faut aussi évoquer l'effet désastreux sur les finances des collectivités locales. C'est une ressource importante pour les budgets des communes concernées. Par ces pertes, c'est l'avenir et le bien-être de tous qui est en jeu.

Nous ne pouvons pas accepter une telle perspective.

Nos usines sidérurgiques sont rentables et leurs produits sont d'une qualité reconnue par tous les utilisateurs et clients. Des propositions existent pour pérenniser l'activité sidérurgique dans notre région.

Nous demandons que toutes les décisions tiennent compte de ces propositions, qu'une étude sérieuse soit menée avec pour objectif le maintien de l'activité pour l'usine de Gandrange.

Nous n'acceptons pas une décision fondée uniquement sur le prétexte d'équilibres de groupes, argument qui masque en fait cette course aux profits qui ruine des régions entières. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, se prononce, à l'unanimité, pour cette motion.

Un pouvoir d'achat en « berne »

Le pouvoir d'achat ne cesse de baisser. C'est une réalité et non pas, comme voudrait nous en persuader le MEDEF, un ressenti.

Il suffit pour s'en persuader d'observer le prix des denrées alimentaires qui sont en train de subir une augmentation sans précédent. Certains produits de consommation courante ont connu une augmentation proche des 40 % ces derniers mois. Le passage à l'Euro avait déjà fait grimper les prix de 29 % dans la grande distribution.

La gestion du budget d'un ménage devient de plus en plus problématique pour une grande partie de la population qui gagne moins de 1500 € par mois et pour les 7 millions de pauvres qui vivent avec moins de 718 € par mois.

Comment l'accepter lorsque, par ailleurs, le revenu des 5 % de contribuables français les plus riches a augmenté de 11 % ?

Comment l'accepter lorsque le gouvernement envisage d'augmenter la T.V.A. ?

Comment l'accepter lorsque les réformes annoncées de la protection sociale vont aggraver encore la situation de milliers de personnes... ?

Si se lever tôt pour gagner plus reste le seul remède de notre Président, alors notre pouvoir d'achat a bien du souci à se faire !

Emploi et transport

L'accès à l'emploi nécessite de plus en plus de déplacements. Les navettes domicile-travail deviennent le lot commun. Les actifs de Hayange n'échappent pas à cette contrainte. Les zones d'emploi s'éloignent toujours plus, vers le Luxembourg, le bassin de Metz. Par l'augmentation du prix des terrains, l'habitat individuel, en lotissement, repousse les moins favorisés encore plus loin des zones d'activité.

La flambée du prix du pétrole devient pour bon nombre d'entre nous un sujet de préoccupation. C'est au quotidien que les prix des carburants augmentent. Ceci pèse dans le budget des familles.

Il nous faut trouver des solutions alternatives à la voiture et ce non seulement pour l'économie des ménages mais aussi pour lutter contre les méfaits d'une circulation automobile intense.

Ces dernières années, le transport des passagers par rail sur l'axe Metz-Luxembourg Ville s'est fortement développé sous l'impulsion du Conseil Régional. Mais, aujourd'hui, il nous fallait aller encore plus loin, le rail marquant ses limites.

C'est pourquoi, avec l'ensemble des élus du bassin d'emploi et le « Smitu » nous avons décidé de mettre en place des navettes par bus vers le Luxembourg à partir des parkings qui ont fleuri le long des départementales menant à l'autoroute reliant la vallée de la Moselle au Luxembourg.

Le bus permet la mise en œuvre d'un service complémentaire et souple, notamment par la desserte rapide de zone non couverte par le réseau ferré. Son succès auprès des usagers a été immédiat.

Cette offre de service est un exemple qui montre bien notre volonté de mettre à la portée de tous, des moyens de transport efficaces et soucieux de l'environnement. Le « tout automobile » est clairement aujourd'hui une impasse, tant du point de vue économique que pour la préservation de notre planète.

Les transports (passagers ou marchandises) sont un enjeu majeur pour nos sociétés. Le développement économique (donc l'emploi) en dépend. Le Plan de déplacement urbain est aujourd'hui à l'étude.

Vous n'ignorez pas les débats sur le contournement de Thionville. Au quotidien, vous vivez les désagréments d'une autoroute A31 toujours surchargée. Les axes secondaires sont aussi saturés aux heures de pointe. Et pour couronner le tout, les alertes à la pollution se multiplient en été.

Vos élus seront présents dans ce débat. Hayange est un croisement important dans le périmètre du Plan de Déplacement Urbain (PDU). Il nous faut revoir l'accès à l'autoroute A30 vers Longwy et Esch Belval, zone d'emploi en plein développement.

La gare SNCF de Hayange mérite une attention particulière ; des destinations plus diversifiées doivent êtres proposées aux usagers. Le champ des transports est, comme nous l'avons annoncé durant la dernière campagne électorale, un chantier important dans notre volonté de faire passer dans la réalité, l'idée de développement durable.

Les Hayangeois ne veulent pas se déplacer en gondole sur la place de la mairie

Force est de constater qu'en cas de pluies décennales, le cours actuel de la Fensch ne sera pas en mesure d'écouler les eaux pluviales qui en résulteraient. C'est la suite logique de l'arrêt du pompage des eaux d'exhaure : l'eau monte avec ses conséquences !

L'ennoyage a suscité des craintes ; c'est une réalité aujourd'hui quant aux conséquences du débordement du bassin nord de la Fensch. Même si les services de l'Etat estiment que les niveaux d'eau n'ont rien d'anormal, il reste des points noirs et des endroits où l'eau ne pourra pas s'écouler normalement.

C'est pourquoi comme le demande notre député, Monsieur Michel LIEBGOTT, il est urgent de mettre en œuvre une étude hydraulique pour définir précisément les nouveaux travaux à engager.

Ce dossier préoccupe les élus, la population mais aussi les entreprises telles que Corus Rail.

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur.

Chronique de l'Opposition

HAYANGE EN ACTION

JUIN 2008

Elections municipales

Un rendez-vous raté

50,56 % d'abstention, voici ce qu'il faut retenir de cette élection du 16 mars 2008. C'est le témoignage du fossé qui s'est creusé entre la population et l'ensemble des élus, avec une responsabilité aggravée pour l'équipe sortante qui avait en charge d'harmoniser les relations entre l'électorat et ses représentants. La faillite est complète : 140 voix séparent les 2 listes en présence sur 11 350 inscrits.

Une gestion de campagne dans le vert

Les dépenses de la campagne officielle sont directement financées par l'État .Elles représentent les frais d'impression des bulletins de vote, des affiches officielles et des professions de foi ainsi que leur acheminement chez les électeurs. Nous avions de plus la possibilité d'être remboursé de nos tracts d'information jusqu'à concurrence de près de 22 000 € sur les deux tours ! Nous en avons dépensé 9 335 €. Même lorsque nous avons les moyens, la maîtrise d'un budget reste notre priorité.

Une équipe de propositions

Notre groupe est représenté par huit élus au sein du conseil municipal. Nous faisons donc parti de la liste d'opposition, mais à travers cette étiquette nous souhaitons rester une force de proposition et de contrôle, car nous n'oublions pas que nous représentons près de 25% de la population, quasiment autant que la liste sortante !

Communauté du Val de Fensch

Ou la démographie bafouée : 30% de la population y est représentée

La composition du conseil du Val de Fensch fait la part belle aux socialistes... Ceci en régression démocratique complète par rapport au mandat précédent ! En effet, il ressort des propres paroles de M. Tarillon que le choix des 10 maires a été d'exclure du conseil communautaire toutes les oppositions municipales. Le Président du Val de Fensch semble reconnaître sans vraiment le dire qu'il s'agit là d'une anomalie, que la désignation des conseillers à la proportionnelle serait plus judicieuse. Néanmoins, il préfère renvoyer la responsabilité de la situation actuelle au législateur... de faire appliquer plus tard une démocratie qu'il ne vit pas aujourd'hui spontanément.

Ce Conseil n'est pas représentatif de la population. Sur 49 119 inscrits au total, seuls 14 743 se sont exprimés en faveur des listes sortantes. Or, les élus du Val de Fensch sont exclusivement issus des listes sortantes. Nous pouvons constater que ces personnes sont représentatives d'à peine 30 % des inscrits. Même s'il y avait des conseillers issus des listes d'opposition, le conseil ne serait représentatif que d'un peu plus de 50 % de la population. Mais au-delà de ces chiffres, la richesse des débats serait tout autre et le terrain serait moins propice au risque d'installation de dérive... L'absence d'élus d'opposition à l'assemblée communautaire rendra facile les tractations de couloir et les manœuvres spéculatives (bonnes ou mauvaises) sans s'embarrasser de considération de transparence de la vie publique. N'oublions pas que l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères vient d'être votée et que la création d'une taxe additionnelle est programmée. Même si on nous dit que la gestion économique du Val de Fensch est rigoureuse, nous aurions préféré le vérifier par nous-mêmes.

Nous aurions pu nous attendre à l'accès au Conseil d'un ou deux élus d'Hayange en action. Cela n'aurait été que justice. Mais encore une fois, nous constatons que les intérêts particuliers ont été prioritaires.

Mieux vaut tard que jamais

Après son échec à la présidence du Val de Fensch, le maire s'est consolé par ces propos : *"Il y a beaucoup à faire dans ma commune..."*. Enfin une prise de conscience !

Nous ne serons pas les figurants du Val de Fensch

Pour Hayange en Action, cette situation est inacceptable, notre groupe fera son possible pour se tenir informé tout au long des 6 années à venir. Nous sommes des élus responsables et non des figurants, pour cela nous allons élaborer une stratégie de contestation des projets du VdF avec lesquels nous serions en désaccord quant a leur utilité, leur conduite, leur financement, et les contraintes imposées à la population.

Nous vous tiendrons informé de nos décisions prochainement.

Hayange en Action

Une association et un site Internet

L'équipe que nous avons constituée pour ces élections est restée soudée, elle devient le noyau d'une nouvelle association politique sur Hayange et sur toute la vallée de la Fensch. Cette association, dont les statuts sont en cours d'élaboration, accueillera toutes celles et tous ceux qui se seront reconnus dans notre programme. Nous voulons rester en contact continu avec la population, à travers les associations, les réunions de quartier et notre site Internet. Le site d'Hayange en Action est à votre service. Nous y parlons de l'actualité municipale et intercommunale tout au long des 6 ans du mandat qui vient de débuter.

Une équipe sur le terrain

Les membres d'Hayange en Action, les élus au Conseil Municipal, sont déterminés à défendre les intérêts des habitants. Bien que nous soyons très présents sur le terrain, nous ne prétendons être exhaustifs dans la sélection des thèmes que nous commenterons, aussi n'hésitez pas à nous interpeller sur les sujets qui vous préoccupent. Vous pouvez en parler à nos élus directement ou sur le site.

Les élus
Alain LEYDER, Jeannine LAJOURNADE,
Patrice FROMONT, Huguette FREY,
Jean-Claude CORDEL, Chantal TRIBOUT,
Alphonse WETZ, Nadine MARCOT
de l' équipe HAYANGE EN ACTION
à votre écoute

Site Internet : **www.e-monsite.com/hayange** • Adresse Internet : **hayangeenaction@orange.fr**

Le marché aux fleurs : une occasion parfumée d'augurer la belle saison

Il y a de ces marchés qui sentent bon les épices, les oranges, les tomates ou le raisin et il y a ceux qui fleurent bon la violette, la pensée ou encore la tulipe.

Organisée par la ville, la 10e édition du marché aux fleurs qui s'est déroulée le samedi 3 mai, a su conquérir une nouvelle fois les amateurs de jardin. Une manifestation très agréable avec une multitude de fleurs aux parfums envoûtants et aux couleurs chatoyantes !

Aux côtés de l'habituel stand tenu par les agents de la ville spécialistes dans ce domaine, quatre horticulteurs venus de Bliesbruck (M. Jean-Marie Litzenburger), Amnéville (M. Guillaume De Tugny), Maizières-les-Metz (M. Dominique Preaux) et même de Belgique (M. Jean-Marie Titeux), ont prodigué leurs meilleurs conseils, trucs et astuces aux jardiniers amateurs. ■

N.B. : le traditionnel concours des maisons est relancé ! Pensez à vous inscrire au 03 82 82 49 06

Fleurs champêtres pour le parc de l'Orangerie

Alors que les organisations mondiales et les autorités se soucient de la perte de la biodiversité due au changement climatique, les ateliers municipaux de Hayange réalisent une heureuse acquisition pour cet été.

Vous verrez au parc de l'orangerie fleurir d'innombrables fleurs champêtres qui de par leur diversité procureront nourriture et abris aux insectes tels que papillons, coléoptères, mouches à miel ...

De plus, cette démarche s'inscrit dans un programme d'intégration de la nature dans la ville faisant un rappel à ce que l'on appelait l'écologie urbaine. ■

APPEL AU CIVISME

L'environnement, c'est l'affaire de tous. Chacun peut participer à la qualité de vie en adoptant un comportement respectueux vis-à-vis des autres et en évitant les actes d'incivisme. La Ville, de son côté, agit au quotidien, pour entretenir et améliorer notre cadre de vie, grâce au travail des équipes des services Espaces verts et Propreté. Mais chacun de nous est également responsable de la qualité de vie. Il suffit de :

- Utiliser les corbeilles disponibles sur les voies publiques.
- Recycler au maximum.
- Respecter les règles de la collecte sélective.
- Ne pas déposer les objets en vrac sur le trottoir.
- Respecter les plantations et les espaces verts.
- Apprendre le caniveau à son animal domestique ou se procurer les sacs en plastique à la police municipale
- Eviter de faire du bruit pour vivre en bon voisinage.
- Eviter de stationner sur les trottoirs

La parole aux enfants

La visite à Arcelor

Le déroulement de notre visite :

Nous avons pris le bus avec les maîtresses et nos camarades pour aller à Florange, à la grande usine Arcelor. Quand nous sommes arrivés, un monsieur nous a accueillis et nous a emmenés dans les grands bureaux. Nous avons regardé un film sur la fabrication de l'acier. Nous avons aimé le petit film car c'était un dessin-animé.

Après nous avons eu un goûter.

Nous sommes allés à l'aciérie à Hayange, où nous avons vu la fonte qui coulait dans les poches. C'était impressionnant. Mais un moment il y a eu une alarme, donc nous avons dû sortir.

Puis nous sommes allés à la galvanisation. Dans cette usine, il y avait beaucoup de bruit. Donc nous avons mis des bouchons. Nous sommes entrés dans les petits bureaux où il y avait plein d'ordinateurs et d'écrans. Nous avons également vu des bobines d'acier qui s'enroulaient.

Ce que nous avons pensé de cette sortie :
Cette matinée nous a beaucoup plu surtout lorsque la fonte a coulé dans la poche.

C'était une belle journée.

La classe de CM2 de Melle TERAZZI
Ecole Le Jura - Saint Nicolas en Forêt

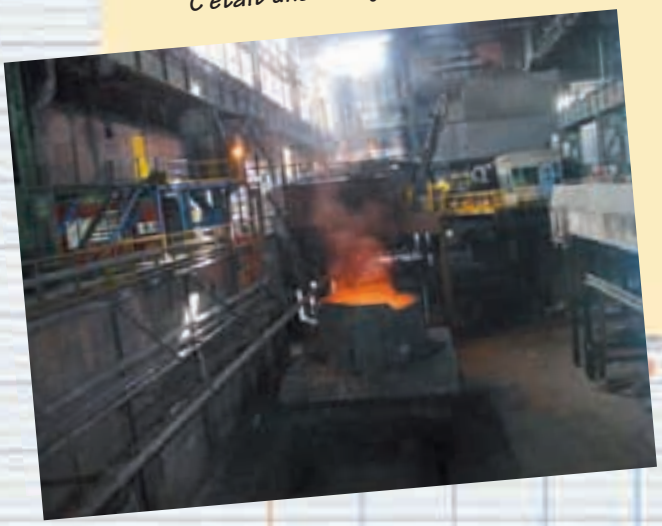

Colloque développement durable : les lycéens mis à l'épreuve

Chaque année depuis 4 ans, les élèves du lycée des Grands Bois travaillent en groupe sur le thème du développement durable. Cette année encore, une centaine de lycéens, toutes classes confondues, se sont ainsi investis dans ce colloque dont la thématique principe était « le point de vue de l'homme ». Au travers d'exposés, les élèves ont ainsi pu mettre en valeur à la fois leur travail de réflexion et de recherche sur des sujets variés tels la démographie, l'acoustique, ou les risques naturels, mais aussi et surtout leurs compétences en expression orale et artistique.

Après avoir été présenté en interne face aux professeurs et autres lycéens, pour la première fois, ce colloque s'est aussi ouvert au grand public le 20 mai à Florange. ■

Le 5e tournoi international de foot : la Belgique grand vainqueur

L'une en tête et l'autre en 3e position, deux équipes belges de Charleroi sont arrivées sur le podium de la 5e édition du tournoi international de football des moins de 13 ans.

Au total, seize équipes de jeunes footballeurs se sont affrontées durant deux jours sur les terrains de football hayangeois. Une rencontre amicale très appréciée des jeunes sportifs car elle permet non seulement d'échanger et de partager avec les autres joueurs mais aussi de créer une véritable cohésion de groupe.

A souligner aussi la performance de l'équipe d'Amnéville arrivée en 2e position sur le podium. ■

Circuit de Lorraine : l'arrivée triomphale à Hayange

C'est un moment toujours très attendu des amateurs de la petite reine. Le 25 mai dernier, plus d'un millier de personnes était présent rue Foch pour applaudir et encourager les cyclistes. Ouvert aux coureurs professionnels, le peloton du traditionnel circuit de Lorraine, a débuté sa course le 21 mai à Metz et l'a finie à Hayange. Une arrivée toujours très spectaculaire et époustouflante. ■

Demi-finale coupe de France seniors de boxe amateur : une occasion d'inaugurer le nouveau ring

Un nouveau ring de boxe a été inauguré au complexe Régine Cavagnoud le 16 février dernier à l'occasion de la demi-finale coupe de France seniors de boxe amateur. Le financement de ce nouvel équipement, homologué internationalement (4 cordes, 6m x 6m) a été assuré grâce à la participation de la ville, du Conseil Général de la Moselle et du club de boxe lui-même.

Une inauguration en bonne et due conforme, remarquée notamment par la présence très attendue de Anne-Sophie Mathis, championne du monde de boxe féminine (poids super légers). ■

Les estivales 2008, pour un été sportif et animé !

Tout l'été, tous les jours et dans tous les quartiers, ensemble à la découverte de notre environnement

Comme chaque année, le service jeunesse et sport de la ville en partenariat avec l'Association de Coordination Socioculturelle de Hayange (ACSH) élaborent un programme d'animations estivales et ludiques pour les jeunes de 3 à 12 ans mais aussi pour les ados. Centres aérés, séjours découvertes, semaines à thèmes... autant d'activités qui sont regroupées dans une brochure complète disponible en mairie, à l'ACSH ou dans les maisons de quartier. N'hésitez pas à la demander !

Macadam Sport : pour les 11 à 17 ans

Du 24 juillet au 1er août, les jeunes de 11 à 17 ans pourront pratiquer gratuitement et sur les différents complexes de la ville, des activités sportives variées (basket, foot, karaté, boxe, athlétisme, trampoline, tapis air track, tir à l'arc, rugby, tennis de table, volley, hand...). Une belle occasion pour ces sportifs amateurs de connaître les clubs et les associations disponibles près de chez eux et de rencontrer des jeunes de milieux et de cultures diverses. Programme à ne pas manquer !

> **TOURNOI DE FOOTBALL** sur le terrain synthétique du club de l'U.S.Marspich
Jeudi 24 juillet de 15 h à 16 h

> **CEREMONIE D'OUVERTURE :** initiation et découverte d'activités sportives avec la participation de toutes les associations
Lundi 28 juillet de 15 h à 18 h - place de l'Hôtel de Ville

> **INITIATION ET DECOUVERTE D'ACTIVITES SPORTIVES** avec la participation de toutes les associations
Mardi 29 juillet de 15 h à 18 h - plateau Yves Farges près du club de prévention du Konacker
Mercredi 30 juillet de 15 h à 18 h - près du City Stade Hayange haut
Jeudi 31 juillet de 15 h à 18 h - au cosec de Marspich
Vendredi 1er août de 15 h à 18 h
près du CASC de St Nicolas en Forêt

> **CEREMONIE DE CLOTURE : le 6 août de 18h à 22h**
organisée conjointement avec le projet « Traversée de ma ville » (Cf lire article ci-dessous)
Echanges avec les acteurs et intervenants des différentes structures
Restauration et concert de musiques actuelles et slam.

CONSEIL GÉNÉRAL MOSELLE

Les Centres aérés : pour les 3 à 12 ans

- **du 4 juillet au 1er août** à la MPT le Couarail à Marspich
- **du 4 août au 29 août** au CASC de St Nicolas en Forêt

> multiples activités et sorties (parc d'attraction, piscine, camping...)
> inscription possible à la journée ou demi-journée
> ramassage et accueil à partir de 7h15 dans tous les quartiers

Accueil Ados : pour les 12 à 18 ans

- **du 4 au 11 juillet**

> séjour camping itinérant dans la ville de Barga en Italie

- **du 4 juillet au 29 août**

> accueil de loisirs itinérants dans tous les quartiers
> camping et sorties diverses chaque semaine

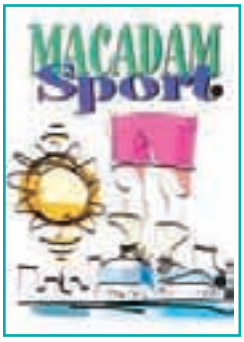

RENSEIGNEMENTS :

Service sport et jeunesse de la mairie : 03 82 82 49 04

ACSH : 03 82 86 82 30

MPT Le Couarail : 03 82 85 44 29

CASC St Nicolas en Forêt : 03 82 59 18 00

MPT Boris Vian Konacker : 03 82 84 70 82

« Traversée de ma ville », projet labellisé par le Conseil Général de la Moselle dans le cadre de l'opération « les Rencontres Moselle-Aventure »

Le projet « traversée de ma ville » qui s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans, s'articule autour de trois objectifs :

> **découvrir la ville de Hayange** et ses quartiers, encadrés par des animateurs de l'ACSH et guidés par les clubs de marche de Hayange,
> **faire des haltes dans différentes structures sportives** en présence d'éducateurs ou de représentants des clubs et participer à une animation ludique,
> **terminer par un camp autour d'un feu** et sous tente pour la nuit avec en soirée un moment plus culturel et festif.

Ainsi, durant trois jours et deux nuits, du 4 au 6 août, plus d'une vingtaine de jeunes pourront participer à cette nouvelle animation. Répartis en deux groupes, ils partiront de St Nicolas en forêt et du Konacker en passant par Hayange centre et Marspich.

Le 6 août, les jeunes ayant participé à l'opération Macadam sport les rejoindront pour une soirée conviviale et musicale.

Un coup de chapeau à ce projet qui vient d'être labellisé par le Conseil Général de la Moselle dans le cadre de l'opération « les Rencontres Moselle-Aventure ». Initiée en 2004 par le Conseil Général dans le cadre de sa Politique d'Animation Urbaine, cette opération offre aux partenaires, comme les communes, un cadre propice à la réalisation de projets estivaux innovants, permettant aux jeunes de vivre des vacances exceptionnelles. ■

Projet Educatif Local : des activités à la carte

Anciennement CEL (Contrat Educatif Local), le Projet Educatif Local (PEL) propose chaque année aux enfants de 6 à 18 ans des activités gratuites, ludiques et artistiques.

Voici regroupées ci-dessous la liste des animations disponibles pour l'année 2008/2009. Il ne reste plus qu'à faire votre choix et à inscrire votre enfant. Renseignements au 03 82 82 49 49. ■

THEATRE				
Atelier	***Objectif***	***Public***	***Lieu***	***Horaire***
Théâtre	Développer chez l'enfant ses compétences personnelles, sa créativité et la présentation en public	8 à 11 ans	Ecole J. de la Fontaine de Hayange centre	Mardi de 16h30 à 18h
		6 à 15 ans	Casc St Nicolas en Forêt	Lundi de 16h45 à18h15
		7 à 16 ans	MPT Couarail Marspich	Mercredi de 11h à 12h (enfants) et de 16h à 17h30 (ados)
Théâtre Forum	Épanouissement du jeune, affirmer son identité, l'ouvrir sur le monde extérieur, lui donner envie de participer à la vie collective en prenant des responsabilités	11 à 15 ans	MPT Vian Konacker	Jour à définir de 16h30 à 18h
		12 à 16 ans	Le Palace	Jour à définir de 16h30 à 18h

ENVIRONNEMENT				
Atelier	***Objectif***	***Public***	***Lieu***	***Horaire***
Nature et environnement	Sorties pédagogiques en plein air, mieux connaître son environnement	6 à 11 ans	ACSH	Mercredi de 14h à 17h
	Education à la citoyenneté à l'environnement, découverte de la faune et de la flore. Utilisation d'outils pédagogiques, des TICES; Arts visuels réalisation de fresques murales. Participation aux concours de l'école fleurie	6 à 11 ans	Ecole du Jura de St Nicolas en Forêt	Mardi de 13h à 13h45
	Découverte du milieu naturel, arbori-culture-recyclage éléments naturels. Réalisation d'un jardin. Sorties-animations avec l'Association les Pieds sur Terre de Yutz	7 à 9 ans	MPT Vian Konacker	Mercredi de 10 h 30 à 12h
Jardin pédagogique et élevage	Observer et mettre en évidence le cycle de vie des plantes. Observer les manifestations de la vie animale, locomotion, nutrition, reproduction.	6 à 8 ans	Ecole J.Verne (Bat B) de Marspich	Jeudi de 12h45 à 13h45
Eco-citoyen	Sensibiliser les élèves à l'environnement au quotidien, favoriser le développement durable et l'éco-civisme. Étudier la filière des déchets au collège, dans la ville.	12 à 15 ans	Collège J. Monod du Konacker	Jeudi de 16h40 à 17h

DANSE				
Atelier	***Objectif***	***Public***	***Lieu***	***Horaire***
Hip-Hop	Épanouissement des jeunes, prise d'initiative, communication entre jeunes et adultes.Initiation à la danse et à différents styles.Sensibilisation aux rythmes et aux tempos.	6 à 11 ans	Ecole J. de la Fontaine de Hayange centre	Lundi et Mardi de 16h30 à 18h (1 semaine sur 2)
		11 à 15 ans	Gymnase Mimosas du Konacker	Samedi de 10h30 à12h
Danse orientale	Initiation à la danse et découverte des coutumes d'un autre pays	9 à 15 ans	CASC de St Nicolas en Forêt	Vendredi de 18h à 19h
		11 à 15 ans	MPT Couarail Marspich	Jour à définir

MUSIQUE				
Atelier	***Objectif***	***Public***	***Lieu***	***Horaire***
Djembe	Échanges culturels et interculturels, découvrir les coutumes africaines. Chorégraphies sonores, initiation aux percussions par différentes étapes : écoute, reproduction, recherche individuelle, enchaînements.	6 à 11 ans	Ecole J. de la Fontaine de Hayange centre	Jeudi de 16h30 à 17h et de 17h à 17h30 (1 semaine sur 2)
		7 à 18 ans	MPT Couarail Marspich	Mercredi de 13 h30 à 14h30 (enfants) et de 14h30 à 15h30 (ados)
Chorale	Développer la responsabilité, la vie de groupe, le respect des autres, les capacités d'écoute, d'attention et de mémorisation par la pratique du chant chorale. Sensibilisation au rythme, à la lecture musicale, éveil de l'oreille.	6 à 11 ans	Ecole J. de la Fontaine de Hayange centre	Lundi et Vendredi de 16h30 à 17h30
Slam	Amener les élèves selon leurs âges et leur niveau scolaire à se familiariser avec la langue française ou se réconcilier avec elle.	11 à 16 ans	Appartement rue des Grands Bois à St Nicolas en Forêt	Mardi de 16h30 à 18h30

DESSIN				
Atelier	***Objectif***	***Public***	***Lieu***	***Horaire***
Arts plastiques	Éduquer le regard, le geste et le jugement de l'enfant. Poursuivre leurs investigations en arts plastiques. Réaliser des œuvres plastiques, tableaux (collectivement).	8 à 14 ans	MPT Couarail Marspich	Vendredi de 17h15 à 18h15
	Développer la créativité, l'expression de l'enfant, découverte de soi, d'échange avec l'autre. Apprentissage de différentes techniques manuelles.	6 à 15 ans	MPT Vian Konacker	Vendredi de 17h à 18h (enfants) et de 18h à 19h (ados)

Rétrospective en images

Du 14 au16 janvier >	1-2	Repas des anciens à la salle Molitor en présence de l'homme le plus fort du monde
17 janvier >	3	Remise de dons du concert de Noël aux associations caritatives
14 février >	4	Conférence sur les risques su sport à la salle Molitor
16 février >	5	Demi finale coupe de France boxe seniors au complexe Régine Cavagnoud
17 février >	6	Inauguration du stade Jacques Roelandt à St Nicolas en Forêt
9 et 16 mars >	7-8	Résultats des élections municipales et cantonales
17 mars >	9	Opération Allon z'enfants au cinéma Le Palace
8 avril >	10	Tournoi de billard par le lycée des Grands Bois
9 avril >	11	Forum un emploi pour l'été salle Molitor
30 avril >	12	Cérémonie des Bénévoles des élections

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

EXPOSITIONS

Photographies « Les insectes, chez nous »

Originaire de Richemont, Pierre Verdière est un passionné de photographie (surtout de macrophotographie) et d'insectes. Deux passions réunies autour d'une exposition d'une cinquantaine de photos prises dans son environnement proche : jardin, berges de l'orne de la Moselle, de l'étang St Hubert, parc de santé de Richemont... Ce magnifique travail photographique a été exposé au premier étage de la mairie du 17 au 26 mars. Etonnante de précision et détonante dans les couleurs, cette exposition a séduit les amoureux de nature, d'insectes variés et les adeptes de l'image photographique. ■

Les Peintures de Jean-Paul Wax

L'univers de Jean-Paul Wax est surprenant : un véritable patchwork alliant couleur, paysages, natures mortes, portrait et formes géométriques. Au fil des toiles, ce peintre autodidacte plaît à dire qu'il est encore en quête de son propre style. Des portraits de femmes nues aux peintures plus contemporaines, l'artiste laisse place à son imagination et à son coup de pinceau. Il aime jouer avec les couleurs, les ombres et la lumière. Pour une première exposition qui a eu lieu à la bibliothèque municipale en avril dernier, le charme a opéré et l'artiste plutôt satisfait. ■

SPECTACLES

La compagnie les uns les unes a envahi la scène de la nouvelle salle de spectacle Le Palace, pour y présenter en mars et avril derniers, deux spectacles : « Histoires d'hommes » et « sales fées ».

Histoires d'hommes racontées par des femmes

Sur scène, elles ne sont que trois. Trois femmes qui ne se connaissent pas très bien et qui se croisent par hasard, pour un moment de vie ; trois femmes qui se dévoilent les unes aux autres ; trois femmes qui se racontent, devinez quoi ? ...des histoires d'hommes. Avec ce spectacle, la compagnie les uns les unes a réussi à conquérir le public.

Des « Sales fées » qui ont chanté et enchanté

Seules sur scène, Joanna Bertrand et Audrey Lebastard ont su emmener le public dans leur histoire tendre, impertinente et chaleureuse où se mêlent comédie, et musique. Un tour de chant mélodieux et harmonieux qui leur a valu d'emporter le Prix Jeune Talent du 8e tremplin de la Chanson organisé par la M.J.C. Pichon. Delà est né leur premier album « les fées... deux surprises ! » enregistré de septembre 2007 à janvier 2008 à la M.J.C. Lillebonne et à découvrir sur http://salesfees.free.fr/ ■

Un Pyjama pour 6

Autre style, autre pièce de théâtre avec cette fois-ci la troupe du petit théâtre de Neufchef qui a proposé la pièce en 2 actes «Pyjama pour six » de Marc Camoletti. Rendue célèbre par le couple Bernard Menez et Henry Guibet, et recueillant à chaque représentation un vif succès, cette comédie burlesque a fait rire aux éclats la salle entière. Ce fut toute à l'honneur de cette troupe de 6 comédiens dont le travail a été récompensé par de chaleureux applaudissements. ■

CONCERTS

Une musique aux airs corses

Franck Nello a fait le déplacement de Corse dont il est originaire, pour proposer un concert d'un soir en toute intimité.

A l'origine du groupe insulaire "Les Pères verts peppers", c'est seul que Franck Nello est venu occuper la scène de la salle de spectacle hayangeoise le 19 février. Avec son répertoire funck, reggae et salsa, Franck a apporté durant plus d'1h30, un peu de chaleur et de soleil corse. ■

Traditionnel concert de printemps

Le traditionnel concert de printemps proposé par la Philharmonie La Lorraine a auguré l'arrivée du printemps. Une centaine de personnes avaient réservé leur soirée pour venir apprécier la quinzaine de morceaux de musique programmée. Comme à l'accoutumée, au gré de leur imagination, les musiciens ont su surprendre le public amateur. Grognards napoléoniens, rabbins, jardiniers ou bavarois ont animé le spectacle. Un programme musical de très bon niveau et une mise en scène haute en couleur qui ont ravi l'assistance. ■

Rendez-vous à venir :

- la fête de la musique samedi 21 juin : la place St Martin, l'espace devant l'office de tourisme et la rue Foch, vont accueillir chanteurs, groupes, orchestres et chorales. Qu'ils soient amateurs ou professionnels, ils vont faire partager leur passion et faire bouger la ville au rythme de leur musique. Au programme : le groupe de country "Sunshine", la Philharmonie La lorraine, le groupe « Classes Affaires », la chorale Lé Zygomatiks, le Brazz band, le Big Band, les élèves de l'AMH et la chorale des enfants du Projet éducatif local.

Une scène ouverte sera également disponible sur le podium St Martin pour les musiciens qui souhaiteraient jouer quelques notes.

La musique envahira les rues à partir de 14h30... Pour l'occasion, la ville rendra piétonne une partie des rues afin se laisser entraîner plus librement par la musique et circuler en toute sécurité.

- les feux de la St Jean : l'événement le plus populaire de l'année se tiendra le **samedi 28 juin** au site Sainte Neige de Neufchef. Les associations et les services de la ville sont déjà à l'œuvre pour vous préparer une soirée festive et conviviale autour de restauration, buvette, musique, feu d'artifice et bûcher.

ANIMATION

Qui va à la chasse... aux œufs !

Pour la deuxième année, l'animation gratuite réservée aux enfants de 3 à 11 ans a recueilli un franc succès. Malgré la pluie battante de ce vendredi 21 mars, près de 300 enfants ont répondu présent à ce rendez-vous ludique et chocolaté qui s'est déroulé pour cause de météo sur le terrain de tennis couvert du stade Guy De Wendel. Les enfants ont exercé leurs talents de chasseurs sur deux parcours bien délimités : un parcours pour les 3 à 6 ans et un autre pour les 7-11 ans. Concoctés par les animateurs de l'Association de Coordination Socioculturelle de Hayange, les épreuves sportives, artistiques et d'agilité ont permis aux jeunes participants de remporter un lapin de Pâques en chocolat. C'est bien connu, après l'effort le réconfort ! ■

L'actualité de l'Office de Tourisme

« Cité en Scènes »

Des visites guidées théâtralisées de la Cité Gargan

Parmi les animations de l'été proposées par l'Office de Tourisme du Val de Fensch, des visites d'un genre nouveau dans la région : des visites guidées théâtralisées. Leur principe : un guide, Stéphane Mélaye et un comédien, Roland Marcuola, tous deux complices, vous entraînent à la découverte de la Cité Gargan à Hayange, l'une des plus anciennes cités ouvrières de Lorraine. Présentation de l'histoire et du patrimoine, lecture de textes, alternance de chansons et de saynètes, une mosaïque de sensations pour évoquer la vie des hommes et des femmes qui ont fait - et font encore - la richesse et la diversité de la Vallée de la Fensch. La visite sera clôturée par un moment convivial autour d'un apéritif.

En coproduction avec l'association Pavé, Scène Conventionnée de musiques actuelles en Val de Fensch, ces visites bénéficient de la participation du groupe de chant franco-italien d'Algrange et de l'Amicale Détente et Loisirs de la Cité Gargan. Elles seront programmées six fois au cours de l'été.

Voici les dates à noter dès maintenant dans votre agenda :

Mardi 03/06 à 19 h 30
Vendredi 04/07 à 19 h 30
Dimanche 27/07 à 19 h 30
Vendredi 29/08 à 19 h 30
Vendredi 12/09 à 19 h 30
Dimanche 28/09 à 10 h 30

Nombre de places limité.
Réservez sans tarder au 03 82 86 65 30

Le programme complet des animations estivales qui comporte également des visites d'entreprises ainsi que des sorties-nature est disponible sur simple demande.

Office de Tourisme du Val de Fensch
2, rue de l'Hôtel de Ville
57700 HAYANGE
Tél. : 03 82 86 65 30
Fax : 03 82 57 36 44
Mail : info@valdefensch-tourisme.com

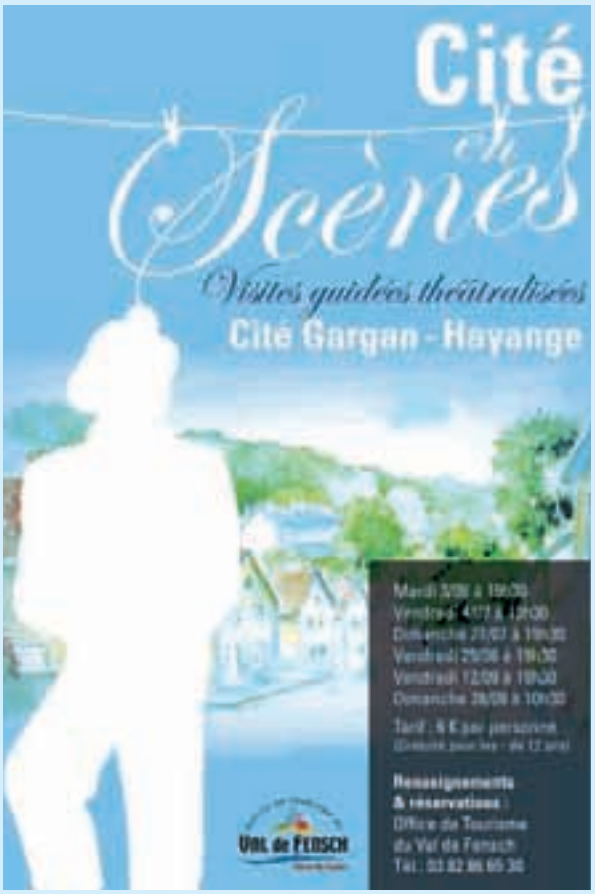

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents des enfants qui ont vu le jour

Décembre 2007
- Alessia FRANCIOSINI
- Nina WITKIEWICZ
- Edith GUMEZ
- Clara CENDOL
- Mattéo AGOSTINI
- Chanaëlle DESPREZ
- Maée RODEGHIERO
- Enzo ALTINI

Janvier 2008
- Sacha CESARONE
- Eva NICOLAS
- Clara BERND
- Linou PEREIRA
- Sevinç ACER
- Roméo BENJAMIN
- Lola SCHMITT
- Lilly CONSALVI
- Alicia BECKER
- Lucie MAGITTERI

Février 2008
- Emmy DIDELON
- Aimy MELLET
- Julie HAJAS
- Clara FUHRMANN
- Joachim ROULIER
- Kianna CARON
- Olivia PEIFFER
- Amaury BAYER
- Mathéo CONTI
- Manon MOUGEOLLE
- Alicia VIRAUD
- Mathis HELMER
- Hanaë ASSIRELLI

Mars 2008
- Corentin LEBRUN
- Chloé HUARD

Avril 2008
- Oussama BENYAHIA
- Ewan MAISACK-MAHIEU
- Zayneb NEDIR
- Jade SCHOENTGEN
- Sofiane ZOUBIR
- Giuliana MAURINO
- Maïssa YOUNSI
- Jordan HUARD-GARCIA

Mai 2008
- Lucas BOYE

Mariages

Avril 2008
- Domenico MORANO et Olga IGNACCOLO
- Thomas HAUDUROY et Cécile TONNEILLIER
- Laurent FILIPPONE et Sophie GUSTIN
- Abdelaziz HAFIDI et Julie SZABO

Mai 2008
- Sébastien NICOLAS et Aline SALVATORI
- Franck DI STEFANO et Sylvie NUNES DA COSTA
- Cédric KRÄCHAN et Jennifer FORTE
- Grégory KLEIN et Aléxia OLIVIERI
- Ludovic STREIT et Stéphanie HOLZER

Félicitations !

Ils nous ont quittés

Décembre 2007
- Teresina COCCHI née FONTE
- Joséphine KETHIRI née HURTH
- Amedeo COLANTONI
- Marie GATTUCCI née BELOCCHI
- Silvano PAVAN
- Alain Pierre Nicolas CAZY
- Ubaldo MULAS

Janvier 2008
- Ouahiba OUAHAB
- François RIASSETTO
- Romano MONCHIERI
- Gérard MERCIER
- Marie Jeanne BICHEL née NAS
- Ahcene BOUHALLOUFA
- Marie Jeanne KANDEL née HELLER
- Giovan ANGELI
- Robert GENNIGES
- Gisèle MULLER née CRUGNOLA
- Camille Jean HILT
- Elisabeth BELLARIA née DOEBLE
- Valdo DE GIORGI
- Czeslaw ZIETEK
- Nicolas CHRISTIANY
- Serafina MANDICA née ERRANTE
- Robert SOULÉ
- Rosaria TESS née LIVIGNI

Février 2008
- Daniel RONCEVIC
- Roger Louis ANDRÉONE
- Cécile FRASSON ép. SCHOUMACKER
- Pierre PETIT-JEAN
- Roger COMAZZI
- Bruno CASTELLANI
- Ginette Yvonne BILLOTTE veuve GOUAILLE
- Marie-Jeanne MEYER épouse RACH
- Jocelyne MOCA née BACKES
- Teverina D'AMATO épouse LATTANZIO
- Gabriel REINS
- Germain Marie Mathias REICHLING
- Eugénie PEVERINI née GRANTILLE
- Raymond FRANÇOIS
- Louis MORELLI
- Marguerite ROYER née MISSY
- Charles Mathias ADAM
- Giuseppe CICCIA

Mars 2008
- Thadée CISZAK
- Robert ANTHONY
- Francesca AMBROGIO née GIORDANO
- Raymond KOLB
- Frida QUACK née FISCHER
- Gilbert SCHNITZLER
- Colette BAUDOUIN née MARCHAL
- Jean Camille MAYER
- Nicole LONGLE née MEURANT
- Marie Louise TOMASZEWSKI née GANSTER

Avril 2008
- Virgile BONAFEDE
- Marc Armand MULLER
- René Philippe STUMPP
- Edouard BLAZYK
- Suzanne Marguerite DRIANT née BOURGUND
- Georges FULLENWARTH
- Alice BOHNEN Née GAUTSCHI
- Joséphine BURGARD née SCHMITT
- Jean-Charles NEUMANN
- Mario GHISALBERTI
- Antoinette WEITKUNAT née GANDER
- Wanda Rosalie CARBONI née KRAJNIEWSKI

Mai 2008
- Wanda Rosalie CARBONI née KRAJNIEWSKI
- Jeanne Marguerite BELOTTI née PEIFFER
- Henri CHMITLIN

Noces d'Or

- 12 avril 2008
  Vincenzo DI ZANNI et Filomena TARANTINI

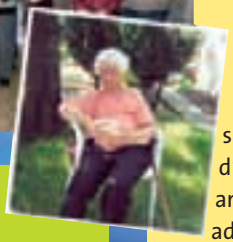

102 ans ! Bon anniversaire à Marthe GERARD

Née le 27 mars 1906, Marthe GERARD a soufflé cette année sa 102e bougie d'anniversaire. A la date précise de son anniversaire Monsieur le Maire et sa première adjointe ont souhaité lui faire honneur. Mère de deux enfants, grand-mère de deux petits enfants et arrière-grand-mère de 3 petits enfants, cette Marspichoise a connu les deux guerres. Couturière et tricoteuse de métier, elle a épousé en 1946 son mari, artisan zingueur qui décéda en 1980. Entouré de l'amour de sa famille, Marthe vit aujourd'hui à son domicile, rue de la Fenderie à Marspich. Très heureux anniversaire Marthe !

Célébration des anniversaires de mariages Noces d'Or, Diamant, Vermeil

Si vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage, veuillez vous inscrire en mairie auprès du service Etat Civil. Ces célébrations officiées par le maire ou l'un de ses représentants se dérouleront de préférence les samedis matin.

Conformément à l'article 9 du code civil relatif au droit du respect de la vie privée et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en dernier lieu par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, toute publication faisant mention d'actes d'Etat-civil fera désormais l'objet d'une demande d'accord préalable des familles avant de figurer dans Hayange Infos.

Agenda

Vide-Grenier

Chaque 1er samedi du mois à partir du 7 juin

L'association des commerçants de Hayange est à l'origine de cette initiative de vide-grenier qui s'organisera sur la place St-Martin chaque 1er samedi du mois à partir du 7 juin jusqu'au 8 novembre.

Fêtes de quartiers

7 et 8 juin à Marspich

8 juin à Saint Nicolas en Forêt

Les associations de Marspich et de St Nicolas se mettent au diapason pour organiser leur traditionnel rendez-vous festif et convivial.

Semaine de la Paix

Du 14 au 25 juin

De nombreuses actions se dérouleront du 16 au 22 juin dans le cadre de la Semaine de la Paix. Comme l'an passé la ville de Fameck s'associe à cette manifestation qui a pour but de sensibiliser les plus jeunes à la notion de paix. Découvrir le programme sur www.ville-hayange.fr

Fête de la musique

21 Juin

Le 21 juin, partout en France, des millions de personnes descendent dans la rue pour écouter et découvrir près de 800 000 musiciens. Hayange ne manque pas à ce traditionnel événement et vous propose d'orchestrer votre après-midi et soirée du 21 juin : sur la place St Martin, devant l'office de tourisme et rue Foch, musiciens, non musiciens, amateurs, semi-pros, pros vont faire sa Fête à la musique ! Pour l'occasion la ville rendra piétonne une partie des rues afin de se laisser plus librement entraîner par la musique et circuler en toute sécurité.

Braderie d'été

9 juillet

Des centaines d'exposants au centre ville et des affaires à petits prix à ne pas manquer !

Retrouvez toutes ces manifestations et d'autres encore dans la septième édition du dépliant « Hayange Temps de Saison ». Demandez-le au service communication de la ville ou sur le site Internet à l'adresse : http://www.ville-hayange.fr

Feux de la Saint Jean

28 juin

Un rendez-vous convivial et chaleureux qui propose animation musicale, musiques, feu d'artifice et embrasement du bûcher accompagnés des stands de restauration et buvette tenus par les associations hayangeoises.

Feux du 14 juillet

13 juillet

Au programme : commémoration le matin devant les monuments aux morts, puis en soirée, bal populaire et feu d'artifice au site Sainte-Neige

Fête du Mouton

9 et 10 août

C'est une tradition, à Marspich au mois d'août, l'ambiance est au gigot d'agneau !

Marche populaire

14 septembre

En solo ou en groupe, petits ou grands, les marcheurs auront le loisir de choisir leur circuit de 10 ou 20 kms de chemins pédestres sur la ville.

Parade d'automne

20 septembre

Durant toute l'après-midi la population est invitée à découvrir les formations harmoniques des environs toujours très impressionnantes par leur prestation.

Journées européennes

du 18 au 21 septembre

Des journées italiennes aux journées européennes, telle sera l'animation proposée en septembre. L'Italie sera certes toujours représentée mais d'autres pays européens viendront exposer et présenter leur culture et leurs spécialités.

Programme de Ciné Regards

Cinéma Le Palace à Hayange

Tous les dimanches à 17h le cinéma Le Palace vous propose une séance de film classé « Art et Essai ». Le ticket d'entrée est à 5 € tarif normal et 4 € en tarif réduit.
Prenez-note de la programmation du mois de juin et retrouvez là aussi sur www.ville-hayange.fr

- Dimanche 1er juin : **A bord du Darjeeling Limited**
- Dimanche 08 juin : **Passe Passe**
- Dimanche 15 juin : **Dans la vie**
- Dimanche 22 juin : **La zona, propriété privée**
- Dimanche 29 juin : **Whatever Lola wants**

Vie pratique

Hôtel de Ville : 1, place de la Résistance et de la Déportation - 57700 HAYANGE - Tél. : 03 82 82 49 49
Fax : 03 82 82 48 94
Site Internet : www.ville-hayange.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h - 12h, 14h - 17h
Le vendredi : 8h - 12h, 14h - 16h
N° d'urgence (concierge) : tél. 03 82 82 49 13

Ateliers municipaux :
rue Pierre Mendès France - Tél. 03 82 86 43 20

MAIRIES DE QUARTIER

Quartier du Konacker :
avenue Saint Jean - Tél. 03 82 85 62 45
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi
de 8h - 12h et 14h - 17h

Quartier de Marspich :
12, rue de l'Eglise - Tél. 03 82 84 10 69
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h - 12h

Quartier de Saint-Nicolas-en-Forêt :
place Edith et Hervé Bonnet - Tél. 03 82 91 27 10
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h-12h
Agence postale ouverte à 8h30

SERVICES MUNICIPAUX

Bibliothèque municipale :
7, esplanade de la Liberté - Tél. 03 82 85 35 06
Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 18h –
mardi, mercredi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h –
samedi de 9h à 11h30

CCAS : place de la Résistance et de la Déportation – tél. 03 82 82 49 00 - du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Permanence assistante sociale
les mardi et vendredi de 9h à 12h

Police Municipale : 53, rue Maréchal Foch
lundi au vendredi 8h30 – 12h et 14h – 17h15
Tél. 03 82 85 89 49
Bureau du Konacker, place St Jean
Permanence : lundi et vendredi 9h – 12h
Tél. 03 82 85 69 75
en cas d'urgence : Tél. 03 82 86 40 00

AUTRES ADMINISTRATIONS

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Hôtel de Communauté – 1, rue de Wendel
Tél. 03 82 86 81 81 - http://www.agglo-valdefensch.fr
- Commandes de bacs ou de sacs poubelle :
Tél. 03 82 86 57 77
- Renseignements et informations sur le tri sélectif :
Tél. 0800FENSCH ou 0800 33 67 24
(Appels gratuits depuis un poste fixe)

Electricité de France (service dépannage) :
Tél. 03 82 34 21 21

Numéricable-Noos :
Service abonnés : Tél. 39 90

Gaz de France (service dépannage) : Tél. 03 82 34 20 30

La Poste : 23, rue Jean Moulin
Standard : Tél. 03 82 86 43 10
Renseignements : Tél. 03 82 86 43 11
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h et le samedi de 8h45 à 12h
La Poste Konacker, 12, place St Jean - Tél : 03 82 57 30 60
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h

Office de Tourisme Intercommunal :
Espace Raymond Gatti - Tél. 03 82 84 16 27 - 03 82 86 65 30
e-mail : info@valdefensch-tourisme.com
Permanences : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h et samedi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h

LOISIRS

Association de Coordination Socioculturelle de Hayange
impasse Diekirch - Tél 03 82 86 82 30

Centre d'Animation Sociale et Culturelle (C.A.S.C) :
Place de la Fontaine - Tél. 03 82 59 18 00
Secrétariat et accueil du lundi au vendredi de 14h à 18h

Cinéma LE PALACE :
57, rue du Maréchal Foch - Tél. 03 82 85 00 84

Ecole de musique :
97, rue de Wendel - Tél. 03 82 84 42 76

M.J.C. - M.P.T. Le Couarail : Rue du 6 juin 1944
Tél. 03 82 85 44 29 - Fax : 03 82 84 08 90

M.J.C. - M.P.T. Boris Vian - Konacker :
Place St Jean - Tél. 03 82 84 70 82

Piscine (Val de Fensch) : Complexe R. Cavagnoud
Tél. 03 82 85 54 00
(piscine fermée actuellement pour cause de travaux)

SERVICES

ANPE : 12, rue de la Marne - Tél : 03 82 86 42 00

ASSEDIC : 5 place Nicolas Schneider

ASSOH :
(Association des Services Sociaux Hayangeois)
6 rue De Wendel - Tél : 03 82 84 24 29

CAF : 6, rue de la Fontaine (2ème étage)
Tous les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h –
Tél. 03 82 84 77 37

Centre Médico-Social :
Hayange-Neufchef-Patural - 1, esplanade de la Liberté - Tél. 03 82 86 44 00
lundi de 14h à 16h30 - mardi de 9h à 11h
jeudi de 9h à 11h30

Hayange-Konacker - 69, rue de la Forêt -
tél. 03 82 84 16 39
mardi de 9h à 11h sur rdv et jeudi de 9h à 11h

Hayange-St-Nicolas - mairie annexe - tél. 03 82 58 16 44
mardi de 9h à 11h sur rdv

Hayange-Marspich MPT Couarail - tél. 03 82 85 38 24
jeudi de 9h à 11h

Centre Médico-Scolaire :
12, rue Pierre Mendès France - Tél. 03 82 84 18 37
lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h à 15h

Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents : 57, rue Foch - Tél. 03 82 85 10 06
du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 15h

Centre Médico-Psychologique pour adultes :
66, rue de Verdun – du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 16h - Tél. 03 82 85 06 20

Centre Multi Accueil "La Maison des Doudous" :
10 rue Mendès France - Tél. 03 82 85 33 51

C.I.O (Centre d'information et d'Orientation) :
11, rue de la Marne – Tél. 03 82 85 51 58

CLCV (Confédération Logement et du Cadre de Vie) :
65, rue de la Forêt :
mercredi de 15h à 17h – Tél. 03 82 85 36 62
3, esplanade de la liberté - lundi de 16h à 18h

Club de prévention (CMSEA) :
Coordination, 11, rue Foch – Tél. 03 82 84 63 36

Club de prévention du quartier du Konacker :
1, rue de Provence : lundi de 16h à 19h,
mardi de 16h30 à 19h, jeudi de 16h à 19h
Tél. 03 82 84 04 45

C.O.D.A.C.
(Commission d'Accès à la Citoyenneté)
N° vert : 114 - N° vert : 0 800 561 175

CPAM : 6, rue de la Fontaine - Tél. 03 82 55 95 55
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 15h45 (rez-de-chaussée)
Permanence assistante sociale (Mme Gehay)
les mardis de 14h à 16h

Déchetterie : zone St Jacques - Tél. 0 800 33 67 24
La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 10h à 13h

Hébergement d'urgence :
115 (n° d'urgence social – appel gratuit 24H/24 – 7J/7) et CCAS (horaires de bureau)

Hôpital Alpha Santé :
53, rue de Wendel - Tél. 03 82 57 73 73

Ludothèque : 65, rue de la Forêt - Konacker
Tél. 03 82 85 36 62 – 06 66 20 07 61
mardi et vendredi de 16h à 17h30 -
mercredi de 14h30 à 17h30

Mission Locale : 15, rue de la Marne - Tél : 03 82 85 45 45

Permanences en Mairie
- Permanence conciliateurs de justice : le mercredi de 14h30 à 16h30
- Permanence C.A.L.M (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) : 2ème mardi du mois de 10h à 12h et le 4ème mardi du mois de 14h30 à16h30
- Permanence de l'U.D.A.F (Union Départementale des Associations Familiales) :
Lundi de 9h à 11h30 - Mardi 14h à16h30
Jeudi de 9h à 11h30
- Permanence du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) à destination des personnes âgées :
1er et 3ème mardi du mois de 14h à 16h
- Permanence de l'AMAPA (Association Mosellane d'Aide aux Personnes Agées" :
2ème mardi du mois : de 14h à 16h
- Permanence du C.I.C.A.S (Retraites Complémentaires)
Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur rdv
- Permanence de la C.R.A.V (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse)
Lundi et jeudi de 8h30 à 12 et de 14h à 16h sur rdv
Le 3ème vendredi du mois de 8h30 à 12h et de 14h à 16h sur rdv
- Permanence de l'association EMERGENCE
2ème et 4ème mardi du mois de 14h à 17h
- Permanence de l'A.F.E.P
Mercredi de 10h à 12h
- Permanence du C.E.D.I.F.F (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles)
Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Relais Assistants Maternels : 10 rue Mendès France
tél : 03 82 80 27 67 ram@ville-hayange.fr

Trésor Public : 29 rue Clemenceau - Tél : 03 82 84 18 65

Prenez de la hauteur !

Les Terres de Haut

• Hayange •

Quartier résidentiel de Saint-Nicolas-en-Forêt

À 15 mn du Luxembourg

- Du 2 Pièces au 5 pièces avec balcons et terrasses
- Du rez-de-jardin aux attiques en duplex
- Ascenseur
- Appartements sécurisés
- Double vitrage peu émissif
- Très belles prestations
- Situation privilégiée sur colline
- Entre parc et square

> Démarrage des travaux imminent

Contact et information : Géraldine Lentz • Tél. 06 63 076 076

geraldine.lentz@edifipierre.com • 3 rue de Sarrelouis 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 75 77 75 • Fax : 03 88 32 16 57 • www.edifipierre.com

édifipierre

FAIRE DE LA PIERRE VOTRE PREMIERE VALEUR

AREAS assurances

Yvon BALDO

Claude DE BONI

Agents Généraux d'Assurances

Particuliers

Professionnels

Associations

Automobiles - Habitations - Commerces

Retraites - Epargne - Santé - Vie

19 B Rue de Gaulle

HAYANGE

Tél. 03 82 85 17 21

Fax 03 82 84 42 91

E-mail : baldodeboni@areas-cma.fr

COMMERCANTS / ENTREPRISES

Ici votre publicité en couleur

Renseignements
auprès du service communication
de la ville de Hayange
tél : 03 82 85 93 66

Publicité selon les tarifs votés en conseil municipal